



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 7 avril 2023

Commune de Tréogat – installation d’une délégation spéciale

A la suite de la démission de l’intégralité du conseil municipal de Tréogat, **Philippe Mahé, préfet du Finistère, a désigné par arrêté préfectoral les 3 membres de la délégation spéciale chargée d’assurer le fonctionnement des services de la mairie.**

Cette délégation a été installée dans ses fonctions à la mairie de Tréogat, le vendredi 7 avril à 14h, par Christophe Marx, sous-préfet de l’arrondissement de Quimper.

Elle est composée comme suit :

- Madame Virginie CHEVALLIER, fonctionnaire de la préfecture du Finistère ;
- Madame Régine HADO, retraitée des finances publiques ;
- Monsieur Jean-Baptiste GOBERT, fonctionnaire de la direction départementale des territoires et de la mer du Finistère.

La délégation spéciale remplit les fonctions du conseil municipal. Ses pouvoirs sont limités aux actes de pure administration conservatoire et urgente. Elle est également chargée de la préparation des prochaines élections en vue de la constitution d’un nouveau conseil municipal à Tréogat.

Le président de la délégation spéciale remplit les fonctions de maire de la commune. Il peut déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux membres de la délégation spéciale.

Les fonctions de la délégation spéciale cesseront dès que le conseil municipal de Tréogat aura été constitué, à l’issue de l’élection municipale organisée ultérieurement. Le président et le cas échéant le vice-président resteront en fonction jusqu’à l’installation du nouveau conseil municipal.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

1

42, boulevard Dupleix

29320 QUIMPER Cedex